

VOIRIE - MOBILITÉ

22 mois de travaux pour finaliser la transformation de l'entrée de ville du Havre

Le Havre Seine Métropole investit 22 millions d'euros pour finaliser la transformation de l'ancienne RN15 en un boulevard urbain verdoyant qui connecte mieux les quartiers Est et Sud de la ville.

Vendredi 14 janvier 2022, Edouard PHILIPPE, président de la Communauté urbaine et maire du Havre, a présenté la 3^e phase d'aménagement de l'entrée de ville du Havre dont les travaux débuteront en février prochain pour une durée de 22 mois.

« Cette 3^e phase marque l'achèvement d'un très grand projet de transformation de l'entrée de ville du Havre mené dès 2011 avec l'intention de changer l'image de cette artère essentielle à la desserte du centre-ville et des quartiers Sud de la ville », a déclaré Edouard PHILIPPE.

UNE ANCIENNE VOIE EXPRESS TRANSFORMÉE EN UN BOULEVARD VERDOYANT

Longue de 2,5 km, l'ancienne Route nationale 15 était auparavant une voie express qui desservait directement le centre-ville du Havre depuis l'A131.

La construction du Grand stade en entrée de ville et la nécessité d'accompagner la reconquête urbaine des quartiers Sud ont conduit la Ville du Havre à engager dès 2011 la transformation de cette artère pour la rendre plus agréable et plus sécurisée.

L'autopont, les échangeurs et les mini-tunnels ont été progressivement supprimés au profit d'un système de carrefours « à plat » régulés par des feux tricolores.

L'ancienne voie express, qui représentait une véritable frontière entre le Nord et le Sud de cet axe, laisse désormais place à un boulevard urbain verdoyant qui connecte mieux les quartiers d'entrée de ville. 40 000 véhicules l'empruntent chaque jour (contre 53 000 en 2012).



Dès sa genèse, le projet a été divisé en 3 phases d'aménagement :

1. Grand stade jusqu'au carrefour Sémard/Pressensé en 2011 (10,6 M€)
2. Sémard/Pressensé jusqu'au carrefour Papin/Brindeau entre 2014 et 2016 (20 M€)
3. Papin/Brindeau jusqu'au carrefour Marceau (2022-2023).

L'ÉCHANGEUR MARCEAU VA DEVENIR UNE PLACE CARRÉE

Pour cette 3^e phase, les grands principes d'aménagement sont les suivants :

- transformation du carrefour Marceau en une place « carrée » ;
- redéfinition de l'esplanade d'entrée de ville avec création d'une mini-forêt urbaine, de bassins de stockage et de traitement des eaux pluviales ;
- prolongement de la voie verte vélo/piéton ;
- anticipation de l'espace nécessaire à la future extension du tramway.



L'échangeur Marceau sera démoli pour créer une place « carrée » (© Le Havre Seine Métropole)

La création d'une place « carrée » a pour but de faciliter les échanges Nord/Sud tout en préparant le passage du tramway dans ce secteur. Les mobilités douces (piétons, cyclistes) pourront également mieux s'approprier cet espace.

580 ARBRES SERONT PLANTÉS

Cette 3^e phase s'inscrit pleinement dans l'esprit initial du projet, à savoir **une végétalisation très poussée des espaces publics**. Ainsi, 580 arbres seront plantés sur l'emprise de ce nouvel aménagement et s'inscriront dans les 5 hectares de parcs et jardins qui se déploient tout au long des 2,5 km de cet axe.



Particularité du projet, **une mini-forêt urbaine** sera plantée en lieu et place des anciennes stations-services, entre la rue des Briquetiers et le boulevard Churchill. L'aménagement de l'espace se poursuit vers le bassin Vauban par la création de bassins de stockage et de traitement des eaux pluviales – qui ne seront plus reversés dans le système unitaire – agrémentés d'un cheminement piétonnier et de zones de repos.

L'ESPLANADE D'ENTRÉE DE VILLE, NOUVEAU LIEU DE PROMENADE

Cet ensemble formera ainsi **l'esplanade d'entrée de ville**, un nouveau lieu de promenade pour les habitants du quartier et de repos pour les usagers de la voie verte.

Le soin particulier apporté à **la qualité environnementale du projet lui a déjà valu l'obtention de 3 prix nationaux** remis par des jurys d'architectes, d'urbanistes et de paysagistes :

- 2011 : 1er prix du Concours national des entrées de ville
- 2018 : Grand prix « Infrastructures pour la mobilité, biodiversité et paysage »
- 2018 : « Victoire d'argent » aux Victoires du paysage 2018

22 MOIS DE TRAVAUX, 22 M€ D'INVESTISSEMENT

Cette 3^e phase d'aménagement représente **un investissement de 22 M€ TTC** pour Le Havre Seine Métropole qui dispose de la compétence « voirie » depuis sa création en 2019.

ASSURER LA FLUIDITÉ DU TRAFIC PENDANT LES TRAVAUX

La réalisation de cet aménagement nécessitera 22 mois de travaux à compter de février 2022 (livraison attendue fin 2023). **La conduite du chantier est menée dans le souci de limiter autant que possible la gêne des automobilistes et des transports publics**, et maintenir la fluidité du trafic sur cet axe important.

Ainsi, la plupart des opérations à fort impact se dérouleront de nuit. La démolition du pont Marceau sera concentrée sur le week-end de Pâques (du 16 au 18 avril 2022), avec une fermeture totale du trafic dans ce secteur pendant 3 jours. Cette opération a été privilégiée car l'alternative d'un étalement sur plusieurs nuits représentait trop d'inconvénients en termes de circulation, de gêne sonore et de rotations de poids-lourds.

PRATIQUE : COMMENT S'INFORMER PENDANT TOUTE LA DURÉE LE CHANTIER

La collectivité met en place deux canaux d'informations pour connaître l'évolution du chantier, des conditions de circulation et des déviations mises en place :

- une carte interactive en ligne à cette adresse : entreedeville.lehavremetro.fr
- des alertes SMS disponibles gratuitement sur inscription à l'adresse ci-dessus.

CONTACT PRESSE

Le Havre Seine Métropole – Thomas RENARD

thomas.renard@lehavre.fr

tél. 02 35 19 46 26 – 06 79 03 61 45